

1^{ère} édition des BOAD
Development Days

**De nouvelles
résolutions** P.3
prises à Lomé



Miss Togo 2026 P.6

**Ouverture des
candidatures**



Nouvelle Opinion

Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 917 du 16 juin 2025



Modernisation de l'agriculture P.3

La Banque Mondiale débloque 180 milliards Fcfa pour le Togo

Revue du Plan sectoriel de l'éducation P.5

Des avancées et défis à relever



Sauver des vies, un geste à portée de main P.6

**ASDOBESKA et la
FSS-UK à l'action**



Production législative de qualité

**L'Assemblée nationale outille les
assistants et assistantes parlementaires** P.2



Inclusion numérique et Employabilité Le gouvernement s'engage à outiller 50.000 étudiants par an

Bientôt les étudiants des universités publiques, bénéficieront d'un véritable programme de formation gratuite. Initié par le gouvernement à travers le ministère en charge de l'économie numérique et celui de l'enseignement supérieur, ce programme ambitieux est officiellement lancé le 3 juin dernier à Lomé.

L'ambition du gouvernement est de favoriser l'inclusion numérique et préparer une nouvelle génération de professionnels, capables de

contribuer activement à la transformation digitale du pays. L'exécutif togolais collabore avec la startup Kira Learning, dans le but de doter les jeunes de compétences indispensables et les aguerrir à pouvoir s'imposer dans l'économie numérique mondiale.

Ce programme porte sur trois domaines essentiels à savoir: la programmation informatique, l'Intelligence Artificielle (IA) et l'anglais numérique. Il vise à former 15.000 étudiants d'ici à la fin de l'année, avant de passer



à 50.000 étudiants par année.

Cette initiative se fera à travers des cours interactifs en ligne, des vidéos explicatives et des exercices pratiques. En retour les étudiants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé grâce à un tuteur IA capable d'adapter les parcours, selon leurs

besoins.

Pour Cina Lawson, ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale, ce projet incarne la volonté du gouvernement à fournir à leurs étudiants les compétences indispensables pour réussir à l'ère numérique. En investissant dans l'enseignement de la

programmation et de l'IA, elle a fait savoir qu'ils investissent dans l'avenir de leur nation.

A l'issue de la formation, une attestation conjointe des universités et de Kira Learning sera délivrée aux meilleurs étudiants qui vont obtenir une certification qui sera reconnue au plan international.

Kodjovi

Production législative de qualité

L'Assemblée nationale outille les assistants et assistantes parlementaires

L'Assemblée nationale togolaise est considérée de nos jours, comme le cœur battant de la Vè République. Pour une démocratie parlementaire plus efficace, il faut une administration parlementaire souple, innovante et mieux outillée dans l'esprit de mieux accompagner les députés dans l'exercice de leur mission notamment l'élaboration des lois et le contrôle de l'action

assistantes parlementaires, acteurs et actrices de l'ombre, mais indispensables dans l'élaboration des lois.

Les travaux sont lancés par Kissao Tchourou, Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale. On notait la présence d'Epiphanie Meteteiton Houmey Eklukoevanu, Team leader unité gouvernance du Programme des Nations Unies pour le

à la hauteur des aspirations institutionnelle et à l'écoute des besoins du peuple.

Par rapport à l'actualité institutionnelle du Togo marquée par une réforme historique qu'est la Vè République, le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale a souligné le fait que ce nouveau cadre confère à l'institution parlementaire, une place stratégique dans la gouvernance de l'État, tant

un levier efficace d'accompagnement des députés, répondre avec rigueur, réactivité et professionnalisme aux exigences de ce nouveau régime.

Mme Epiphanie Meteteiton Houmey Eklukoevanu, n'a pas manqué d'exprimer sa profonde gratitude pour la collaboration de qualité qu'il y a entre l'Assemblée nationale et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Pour elle, c'est un partenariat qui se traduit par plusieurs initiatives, dont la session de formation en légistique à l'endroit des assistants parlementaires. Ce qui pour sa part, démontre un engagement de l'Assemblée nationale à assurer une administration de haute performance au sein de cette grande institution.

« Cette session vous permettra d'apprendre davantage mais également de partager vos expériences et renforcer vos compétences » a-t-elle indiqué à l'endroit des assistants parlementaires.

Lors des travaux, les participants ont eu à suivre

des communications successives sur les principes fondamentaux de la légistique formelle et matérielle ; les techniques de rédaction législative et la structure des textes ; les méthodes de contrôle qualité des textes et l'évaluation législative ; l'utilisation des outils informatiques en légistique ; les travaux pratiques, les études de cas, et les exercices de rédaction. Enfin, une réflexion leur a été faite sur l'harmonisation des pratiques et la coordination bicamérale entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Selon le formateur, Atissim Assih, juriste légiste, expert en gouvernance administrative et secrétaire général du ministère de la réforme du service public et du dialogue social, la légistique est « l'art de créer les lois ». Pour elle, c'est une discipline qui s'occupe des questions de rédaction de textes législatifs et réglementaires. Il a mentionné les principes fondamentaux de la rédaction de la légistique à savoir : la lisibilité, l'intelligibilité et la clarté des textes.

Junior



gouvernementale.

C'est dans cette dynamique qu'il a été organisé le mercredi 11 juin dernier au siège de l'institution, une session de formation en légistique à l'endroit des assistants et

Développement (PNUD).

« Renforcer les compétences pour une production législative de qualité » est le thème retenu pour cette formation. Un thème qui permet à l'Assemblée nationale d'être

sur le plan législatif que sur celui du contrôle de l'action gouvernementale. D'où la mise sur pied des réformes profondes dans le but de redimensionner l'administration parlementaire, pour en faire



Modernisation de l'agriculture

La Banque Mondiale débloque 180 milliards Fcfa pour le Togo

Le 11 janvier dernier, le Togo a bénéficié auprès du Groupe de la Banque Mondiale d'un financement de 300 millions de dollars, soient 180 milliards Fcfa. A travers cet important financement, l'institution amène le pays à se positionner comme un hub régional dans l'agroalimentaire et la nutrition animale tout en intensifiant le Programme de Modernisation de l'Agriculture au Togo (ProMAT) et en transformant le secteur par le biais des investissements pour une amélioration de la productivité agricole.

Les fonds ont été mobilisés grâce à un partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Le

programme de transformation durable de l'agriculture (PforR en anglais) qui est axé sur les résultats, s'étend sur dix ans avec un financement en deux temps à savoir: 150,20 millions de dollars en première position et 149,80 millions de dollars en seconde position.

L'objectif visé par ce financement qui doit se faire en deux temps, est d'arriver à renforcer les institutions agricoles, améliorer l'accès des petits agriculteurs à la mécanisation, aux services financiers et aux marchés, et aussi d'encourager l'investissement privé.

L'autre vision de ce programme est de soutenir également l'expansion des services d'irrigation, de drainage et de gestion de l'eau



sur 7 200 hectares ainsi que l'accès des producteurs à des technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat.

En d'autres termes, ce programme dont bénéficie le Togo favorisera une gestion durable de 50 000 hectares avec la création d'emplois et d'assurer une meilleure insertion des petits exploitants dans les chaînes de valeur agricole.

Fily Sissoko, représentant

résident de la Banque mondiale au Togo a rappelé que lors du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), les agriculteurs ont exprimé leur souhait de voir le Groupe de la Banque mondiale accompagner la transformation du secteur agricole chez eux. Ainsi il s'estime heureux que ce programme novateur, porté conjointement par la Banque mondiale et la Société Financière Internationale (IFC), constitue une première qui en

réalité, repose sur une approche intégrée mobilisant les expertises complémentaires du Groupe. L'IFC selon lui, apporte son savoir-faire en matière d'agriculture contractuelle et de développement d'entreprises à fort impact.

La représentante régionale pour le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo Josiane Kwenda, a de son côté souhaité une participation plus accrue du secteur privé dans la modernisation de l'agriculture afin d'arriver à en faire un véritable moteur de croissance et de création d'emplois au Togo.

Porté par le gouvernement et structuré sur une décennie, le projet cible également la dynamisation des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP) et le renforcement des institutions comme l'Agence de transformation agricole (ATA) répondant ainsi aux préoccupations des acteurs.

Elom

1ère édition des BOAD Development Days De nouvelles résolutions prises à Lomé

Les 12 et 13 juin 2025, s'est tenue à Lomé la première édition des BOAD Development Days. Placé sous le thème « Financement de la transition énergétique et de l'agriculture durable : défis, opportunités et solutions », ce forum stratégique de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a réuni des décideurs politiques, des partenaires techniques et acteurs économiques de l'espace UEMOA.

Il a permis de mettre en lumière les défis de l'accès universel à l'électricité dans l'UEMOA et l'importance stratégique de l'agro-industrie pour la souveraineté alimentaire.

Etaient de la partie le président de la BOAD, M. Serge Ekué, le ministre de l'Économie et des Finances du Togo, M. Essowe Georges Barcola, et le ministre d'État chargé des

Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la transhumance, le Général Damehame Yark.

La rencontre de Lomé s'inscrit dans un contexte de profonde mutation des priorités de financement dans l'Union. Les discussions ont fait ressortir les défis majeurs auxquels est confrontée la zone UEMOA, notamment la souveraineté alimentaire, la professionnalisation de l'agriculture, l'accès aux intrants, la disponibilité et l'accessibilité de l'énergie, la maîtrise de l'eau, ainsi que le financement de l'agriculture et de l'énergie.

Le président de la BOAD, Serge Ekué, a lors des travaux, estimé que le changement climatique, l'urbanisation rapide, l'insécurité alimentaire les obligent à repenser leur manière de produire, d'investir,



de consommer. Pour le patron de l'institution financière sous régionale, les besoins d'investissement dans les secteurs agricole et énergétique sont considérables, mais l'accès au financement reste encore limité pour nombre d'acteurs économiques.

Il a appelé à saisir les opportunités offertes par les mécanismes de financement

vert, la finance climatique et les innovations technologiques à travers des partenariats public-privés.

A l'ouverture des travaux, le ministre Barcola a salué l'initiative de la BOAD qui consiste à catalyser des solutions concrètes et régionales aux défis climatiques, énergétiques et

alimentaires. Pour lui, ces journées ont été un carrefour d'idées et un catalyseur d'actions concrètes pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest.

Il a rappelé que le Togo, sous le leadership du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est engagé dans une transformation structurelle portée par la feuille de route gouvernementale 2020-2025, et qui est axée sur l'inclusion, l'énergie et la souveraineté alimentaire.

La BOAD a rassuré les participants qu'elle continuera par poursuivre son soutien aux pays en assurant la mise en œuvre de son plan stratégique « Djoliba » pour la période 2021-2025, avec pour ambition de renforcer les investissements dans les secteurs stratégiques de ses Etats membres.

À ce jour, selon les données communiquées lors des travaux, ce sont 3310 milliards FCFA qui ont été injectés par la Banque dans les économies de l'UEMOA au cours de cette période.

Elom

Rencontre des Compliance et Risk Officers Rendez-vous à Lomé les 8 et 9 juillet

La capitale togolaise abrite les 8 et 9 juillet 2025 la 2ème grande rencontre des Compliance et Risk Officers autour d'un objectif commun : bâtir une Afrique plus résiliente, en terme d'éthique et de performance.

Initiée par la Haute Autorité

de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), en collaboration avec la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) et l'Africa Compliance Academy (ACA), cette rencontre réunira un parterre de décideurs,

régulateurs, professionnels du secteur financier et spécialistes de la gouvernance.

Placée sous le thème : « Gouvernance, Conformité et Innovation : quels leviers pour une performance durable en Afrique ? » cette rencontre ambitionne de transformer les pratiques, en instaurant un dialogue structuré entre acteurs publics et privés, africains et internationaux.

À travers des panels

d'experts, des sessions interactives et des ateliers thématiques, les participants exploreront des sujets cruciaux comme la cybersécurité, la régulation financière, l'éthique des affaires, la gouvernance d'entreprise, et la transformation digitale.

En accueillant pour la deuxième fois cet événement d'envergure, Lomé confirme sa vocation de carrefour des idées

et d'initiatives en faveur d'une Afrique plus transparente, plus agile et plus souveraine sur le plan normatif. C'est dire qu'avec la rencontre de Lomé, les participants espèrent poser les bases d'une convergence réglementaire régionale, encourager les coopérations interétatiques, et diffuser les bonnes pratiques à l'échelle continentale.

Agbé

Réhabilitation routière dans le Grand Lomé

Les études préparatoires validées par les acteurs sectoriels

Réhabilitation routière dans le Grand Lomé

Les études préparatoires validées par les acteurs sectoriels

Résolument engagé dans une dynamique de transformation urbaine, le gouvernement togolais vient de franchir une nouvelle étape majeure. Le mercredi 11 juin 2025, un atelier technique s'est tenu à Lomé pour la validation des études préparatoires portant sur deux infrastructures routières d'envergure dans le Grand Lomé.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de promouvoir une mobilité urbaine plus fluide, durable et inclusive.

Sous la coordination du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, les travaux de cet atelier ont permis de valider, à titre provisoire, les études technico-économiques, environnementales ainsi que les dossiers d'appel d'offres (DAO) relatifs à deux projets majeurs. Le premier concerne l'axe de la CEDEAO long de 7,2 km, qui reliera le Grand Contournement à la RN5 en passant par l'Entreprise de l'Union à Adidogomé. Le second projet, long de 4,3 km, concerne le tronçon Carrefour Y à Adidogomé Massalassi, intégrant également une voie secondaire et une bretelle.

La rencontre a mobilisé un large panel d'acteurs, parmi lesquels des cadres techniques du ministère, des ingénieurs des bureaux d'études, des représentants municipaux et préfectoraux ainsi que divers experts. Les échanges ont permis d'examiner en profondeur

l'ensemble des documents. Au terme des discussions, les rapports ont été validés sous réserve de l'intégration de recommandations techniques, ouvrant la voie à la phase de mise en œuvre.

Dr Kossi Gbati OUADJA, secrétaire général du ministère, représentant Madame le Ministre à l'ouverture des travaux, a replacé cette initiative dans la continuité de l'ambition présidentielle.

« Ensemble, nous poursuivons une ambition portée par Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République, celle de transformer et d'embellir nos villes », a-t-il déclaré.

Il a insisté sur le rôle fondamental de l'aménagement des voiries, notamment à travers le bitumage et les ouvrages d'assainissement, dans le développement harmonieux des zones urbaines.

« Des études préalables de qualité sont indispensables pour garantir des réalisations durables et adaptées. La topographie spécifique de Lomé, en lien avec sa proximité avec la mer, rend cette tâche d'autant plus exigeante, notamment pour la gestion des eaux pluviales », a-t-il indiqué.

Dr Kossi Gbati OUADJA a rassuré l'ensemble des parties prenantes quant à leur rôle dans la réussite du projet. « Vous avez déjà démontré votre savoir-faire, tant à Lomé qu'à l'intérieur du pays. Soyez assurés que le travail que vous accomplirez s'inscrira dans la continuité de

l'excellence que nous recherchons tous », a-t-il souligné.

Des validations techniques pour un impact durable

Le Directeur général des infrastructures et des équipements urbains, Dr Marcelin Têtou-Houyo BLAKIME, a mis en lumière l'importance stratégique de ces validations dans la conduite du projet. « Aujourd'hui, nous avons procédé à la validation du rapport de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif à la

vecteur essentiel de bien-être pour nos populations », a-t-il indiqué.

L'APS de 7,2 km a été améliorée grâce aux suggestions des participants, permettant d'identifier la solution technique la plus pertinente.

« Cet avant-projet, enrichi par les contributions, observations et recommandations des participants, nous permettra de retenir la variante la plus adaptée aux besoins de nos concitoyens, en vue d'une exploitation optimale de cette infrastructure », a souligné le Directeur général.

Prochaines étapes vers la concrétisation

Dr BLAKIME a également

procéderons également à la validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif à l'aménagement de la voie du carrefour Y, à Adidogomé-Massalassi. Là encore, les études permettront de choisir la variante la plus conforme aux attentes de nos concitoyens », a-t-il souligné. Enfin, il a tenu à réaffirmer l'engagement personnel du Président du conseil de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

« Je l'ai souligné à l'entame de mes propos : le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, veille avec constance et engagement au développement durable de notre pays, dans l'intérêt supérieur de la population », a-t-il déclaré.



route de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation et du cadre de vie de nos concitoyens », a-t-il précisé. Il a rappelé que les infrastructures routières doivent impérativement répondre à des besoins d'utilité publique.

« La voirie urbaine, en tant qu'infrastructure d'utilité publique, se met au service des usagers pour répondre aux besoins collectifs. C'est dans cette optique que Son Excellence Monsieur le Président du Conseil de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, accorde une attention particulière au développement urbain,

présenté la suite du processus. « À l'issue de cette étape, nous passerons à la phase de l'Avant-Projet Détaillé (APD), au cours de laquelle les variantes retenues seront affinées et traduites en Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), incluant l'ensemble des coûts afférents aux travaux. Des possibilités de découpage en lots seront également envisagées, afin de favoriser une saine concurrence et de permettre à nos Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi qu'à nos grandes entreprises de participer activement à la réalisation de ces ouvrages », a-t-il précisé.

Il a poursuivi en évoquant un second axe routier en cours d'étude. « Par ailleurs, nous

Avec la validation provisoire des documents techniques, le projet entre dans une phase décisive. La finalisation des études, l'approbation définitive des rapports et la préparation des appels d'offres constitueront les étapes suivantes, avant le démarrage effectif des travaux.

Ce projet illustre la volonté du gouvernement togolais de doter la capitale de routes modernes, mieux adaptées aux exigences de mobilité urbaine, de sécurité routière et de développement équitable. Les habitants du Grand Lomé peuvent désormais entrevoir des améliorations concrètes de leur cadre de vie à travers des infrastructures routières durables et fonctionnelles.

Dieudonné

SIFEBA 2025

Aného accueille l'évènement du 18 au 24 août prochain

Valoriser et promouvoir le leadership féminin à la base, est l'objectif poursuivi par le Salon International des Femmes de la Base (SIFEBA). Initié par le Cercle de Liaison et d'Entraide Féminine avec le soutien de CEA For Africa, cet évènement qui est à sa première édition a lieu du 18 au 24 Août prochain dans la ville d'Aného plus précisément sur l'esplanade de l'ETP d'Aného-Glidji.

L'annonce est faite samedi 15 juin 2025 lors d'une conférence de presse. Ce salon rassemblera des exposantes constituées par des femmes de la base venues de toutes les régions du Togo et de plusieurs pays d'Afrique, des partenaires institutionnels et privés, des experts et formateurs ainsi que des organisations de la

société civile.

Chaque jour les femmes de la base, qui représentent ces braves mères de famille, commerçantes, artisanes, formatrices et entrepreneures informelles, participent activement à la vie économique de leurs communautés sans toujours bénéficier de la reconnaissance et de l'accompagnement qu'elles méritent.

Pour trouver une solution à ce problème, le CLEF à travers ce salon vise à créer une plateforme d'exposition, d'échanges et de formation pour ces femmes afin qu'elles puissent non seulement présenter leurs produits et services, mais également bénéficier de formations pratiques, de rencontres B2B et d'opportunités d'affaires qui

contribueront à renforcer leurs activités et leur autonomisation financière.

Le thème de cette édition

femmes du secteur informel et rural, tout en explorant les pistes de solutions et les opportunités d'innovation pour améliorer leurs

engagement aux côtés des femmes et des entrepreneurs du pays.

Au programme de cette



2025 est : « Du local à l'international : la résilience et l'innovation des femmes de la base à l'exposition universelle ». Un thème qui selon LOGOSU-TEKO Kokoè, directrice de CLEF mettra en lumière les nombreux défis auxquels font face les

conditions de vie. Elle a émis la conviction que cette activité soit une référence en matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin inclusif et durable en Afrique.

Soutenu par CEA FOR AFRICA, elle n'a pas manqué de salué son

première édition des expositions-ventes, des conférences et panels de haut niveau, des ateliers de formation technique, des activités culturelles et artistiques ainsi que des rencontres professionnelles et réseautage.

Kodjovi

Revue du Plan sectoriel de l'éducation

Des avancées et défis à relever

Les résultats de la revue du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) portant sur les années 2023 et 2024 ont été publiés la semaine dernière par le gouvernement togolais.

Cet exercice a permis d'évaluer de façon annuelle et de dresser un bilan actualisé des efforts budgétaires consentis, des réalisations concrètes enregistrées et d'énumérer les défis majeurs auxquels le système éducatif reste confronté.

Pour soutenir le secteur de l'éducation au Togo, le gouvernement a réalisé des financements en hausse.

En 2023, le secteur a bénéficié de 217,607 milliards de francs CFA, soit 13,83 % du budget national. En 2024, cette enveloppe a progressé pour atteindre 239,324 milliards,

représentant 14,02 % du budget. Ces allocations ont été exécutées à hauteur de 95,15 % en 2023 et de 89,29 % en 2024, signe d'une gestion relativement efficace et d'une volonté d'atteindre les objectifs fixés. Ces financements ont permis de réaliser des infrastructures et de réhabiliter d'autres bâtiments pour une amélioration des conditions des apprenants à travers le pays.

En termes de réalisations, au niveau des cycles préscolaire, primaire et secondaire, en tout et pour tout, 1 098 nouvelles salles de classe ont été construites, et 690 autres réhabilitées.

Dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le gouvernement a mis en œuvre un programme ambitieux : 107 salles de



classe ont été soit construites, soit rénovées, accompagnées de 49 ateliers techniques, 16 magasins, 3 salles informatiques et 60 dortoirs. Ces infrastructures visent à diversifier l'offre de formation et à rapprocher les jeunes des métiers porteurs. Le Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) a également été renforcé, afin de répondre aux besoins croissants en compétences techniques dans l'industrie.

Des réalisations au niveau de l'enseignement supérieur Le secteur de l'enseignement supérieur n'est pas en reste. Le bloc pédagogique de l'initiative

WASCAL, spécialisé dans les sciences climatiques, a été inauguré, tandis que deux centres de recherche à savoir: le CERVIDA et le CERME ont été construits, illustrant l'ambition de positionner le pays dans la recherche scientifique et l'innovation.

Des défis à surmonter

Malgré ces avancées significatives au plan national, plusieurs défis restent encore à surmonter. Par rapport aux défis, l'on note le manque de capacités d'accueil. Une préoccupation grandissante, qui se remarque plus dans les grandes agglomérations.

L'autre défi est la scolarisation des jeunes filles. Dans la formation professionnelle, le déficit en infrastructures techniques (ateliers, équipements, salles spécialisées) freine l'expansion qualitative des filières. La pression croissante qui se remarque au niveau de l'enseignement supérieur.

Recherche des partenaires techniques et financiers

Face à ces enjeux, le gouvernement entend intensifier ses démarches auprès des partenaires techniques et financiers tels que l'AFD, la Banque mondiale, l'UNICEF, la KfW, l'Unesco, l'Union européenne, l'Allemagne ou encore la BID. L'objectif est de mobiliser davantage de ressources pour accompagner les réformes, renforcer les capacités nationales et garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité.

La Rédaction

Lancement d'une Web TV et conférence sur les opportunités d'emplois

Le CJD joue sa partition

Promouvoir la citoyenneté et le développement socio-économique au Togo est la vision nourrie par le Collectif des jeunes pour le développement (CJD) en collaboration avec l'Initiative des Journalistes Africains pour la Citoyenneté (IJAC). Le collectif a lancé vendredi 6 juin la CCIA Web TV, une plateforme numérique innovante pour la diffusion de contenus éducatifs et participatifs.

L'initiative a été suivie le lendemain par une conférence-débat sur le thème : « Jeunesse africaine, opportunités, opportunités d'emplois et de création de richesse ».

La CCIA Web TV qui est une plateforme numérique, se veut un espace d'éducation populaire, d'échanges et de mobilisation citoyenne pour une appropriation des enjeux économiques et sociaux relatifs aux communautés.

C'est aussi la citoyenneté économique et sociale, la contribution des jeunes et des femmes et aussi l'utilisation des médias numériques ainsi que le théâtre-forum. C'est dire que, la vision et la stratégie de la CCIA Web TV reposent sur les principes de l'économie sociale et solidaire, la démocratie économique et l'éducation aux médias pour une citoyenneté éclairée et

active.

Selon le Manager de la CCIA Web TV, Eli GOKA-ADOKANOU, l'éducation à la citoyenneté est plus que jamais un levier fondamental pour construire une société juste et démocratique. À travers cette plateforme, il a



signifié qu'ils vont ensemble avec toute son équipe, encourager chacun à devenir acteur de sa citoyenneté, à s'engager dans la vie collective, à comprendre ses droits et devoirs, et à participer pleinement à la vie quotidienne de sa société. Il estime que la citoyenneté s'apprend par le débat, la réflexion et l'échange, afin que chaque jeune devienne un citoyen conscient et responsable.

Procédant au lancement officiel de la Web TV, Constant LEMOU, SG du CJD a rappelé que la citoyenneté est une préoccupation majeure et l'un des objectifs phare de leur Collectif qui est une

Organisation de la Société civile, membre d'un vaste réseau d'OSC, qui travaille et accompagne les autorités togolaises dans la mise en œuvre des différentes visions, plans et programmes de développement, projets prioritaires pour l'épanouissement de la population.

Pour sa part, cette plateforme numérique participera

circumstance. En présence de Kovi Adanbounou, maire d'Agoè-Nyivé 1 et président d'honneur du CJD, les échanges ont mis en lumière les secteurs porteurs pour l'emploi des jeunes : numérique, santé, environnement, BTP, agriculture, artisanat et commerce.

Pour Sama Médissa, entrepreneure et présidente de la CJET, il est essentiel de guider les jeunes à

développement endogène de leur société, tout en s'intéressant aux activités de développement, aux activités économiques. Elle jouera selon lui, à la promotion des hommes, des femmes et jeunes qui se battent pour être de bons citoyens.

Il reste convaincu qu'à travers la CCIA Web TV les jeunes seront appelés à l'utilisation responsable et bénéfique des médias sociaux.

Jeunesse et entrepreneuriat Plusieurs acteurs engagés pour le développement socio-économique de la jeunesse étaient là pour la

découvrir leur potentiel, tout en les sensibilisant aux réalités du monde entrepreneurial : « L'entrepreneuriat n'est pas un effet de mode. Il faut connaître son environnement, développer des valeurs fortes et s'outiller pour réussir. »

Même son de cloche chez l'entrepreneur Ouattara, qui a insisté sur la rigueur nécessaire pour entreprendre avec succès.

De son côté, Lemou Ahèza, Secrétaire Général du CJD, a présenté la Maison du savoir et des opportunités comme un programme phare pour accompagner les jeunes vers l'auto-emploi, dans un

contexte où la fonction publique reste très sélective.

Cette rencontre a ainsi permis de renforcer la dynamique d'accompagnement des jeunes vers l'autonomisation, l'innovation et la création de richesse locale.

Elom

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Sauver des vies, un geste à portée de main

ASDOBESKA et la FSS-UK à l'action

La Journée mondiale du donneur de sang met en lumière une réalité médicale essentielle : le manque de sang peut être fatal. À Kara, une campagne exceptionnelle est lancée pour sensibiliser et agir. Le 14 juin de chaque année, le monde entier célèbre la Journée du don de sang, une journée consacrée à l'expression de la gratitude envers ceux qui donnent volontairement et gratuitement de leur sang pour contribuer à sauver des vies.

La célébration de la journée mondiale du donneur de sang édition 2025 est placée sous le thème, « Donnez votre sang, donnez de l'espoir : Ensemble nous sauvons la vie ». Pour marquer l'événement, l'Association des donneurs bénévoles de sang de la

Kara, ASDOBESKA organise, du 14 au 18 juin 2025, en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université de Kara (FSS-UK) et le Centre régional de transfusion sanguine une campagne de collecte de sang à l'intention de toute la population.. Le coup d'envoi de la campagne de collecte a été donné le 14 juin 2025 avec l'objectif précis de collecter 200 poches de sang pour sauver des vies.

Le président de l'ASDOBESKA Boukpassi Hadarou a salué la mobilisation de la population au lieu de collecte et rappelé le sens de la journée mondiale du donneur de sang, celui de sensibiliser l'opinion sur l'importance du don de sang pour offrir une seconde chance de vie à

d'autres personnes. La FSS qui apporte son expertise dans cette campagne de collecte à travers son soutien technique et financier a été représentée par son vice-doyen professeur Kpatcha Tchilabalo Matchonna. Il a situé l'importance de la journée et surtout du sang dans la prise en charge de certaines pathologies. « Le manque du sang est la cause de mortalité de certains patients, a reconnu le professeur Kpatcha », ajoutant que le don de sang est capital si on veut sauver les vies et améliorer la prise en charge des patients. Sur le sens du partenariat avec l'association des donneurs bénévoles de sang, le vice-doyen de la FSS a fait savoir que cela participe à l'amélioration de la qualité de la santé des patients. Il a exhorté les populations à



comprendre la nécessité et l'importance du don de sang et à sortir nombreuse pour accomplir le geste en vue de sauver les vies. Il s'est aussi prononcé sur les préjugés que se font certaines personnes sur le don de sang et affirmé que le don de sang ne fragilise pas le donneur car, rassure-t-il, avant de faire le don il y a une consultation préalable qui se fait et qu'il n'y a aucune répercussion sur la

santé humaine.

En donnant de notre sang, nous contribuons à sauver une femme en travail, un accidenté, un malade en chirurgie, une personne souffrant de drépanocytose. Seul le don volontaire peut répondre aux urgences. Chaque don compte. Chaque poche de sang récoltée renforce notre système de soins et sauve des vies.

La Redaction

Miss Togo 2026

Ouverture des candidatures

Le comité Miss Togo a lancé le 11 juin dernier à Lomé, la 30^e édition du concours national de beauté ouvert aux jeunes filles désireuses de conquérir la couronne.

Gaspard Baka et son équipe étaient face à la presse pour annoncer les couleurs de l'édition 2026 qui une fois encore célébrera la beauté de la femme togolaise et la culture du pays. Aussi, est-il question de célébrer les trente (30) ans de parcours, de Nathalie Montgolfière, 1^{ère} Miss Togo à Nadiratou AFOLABI, Miss Togo 2025 ainsi que les autres Miss et dauphines qui ont rendu l'aventure belle.

communautés locales autour d'un objectif commun.

En ce qui concerne l'édition 2026, qui marque les trois décennies d'aventure avec le charmant public togolais, le comité d'organisation promet beaucoup de surprises.

Pour la 30^e édition, le président du comité, Gaspard Baka a profité de l'occasion pour remercier tous les partenaires parmi lesquels, les médias, les populations et autres pour leur soutien indéfectible. Les partenaires sans lesquels ce projet ne pourrait jamais avancer. Il a profité de l'occasion pour saluer les autorités de ce pays pour leurs efforts à leur côté.

Notons que pour l'édition



2026, l'événement aura lieu le 6 décembre 2025. Une annonce qui ouvre les inscriptions. Pour y participer, les jeunes filles éligibles, doivent être de nationalité togolaise, avoir moins de 25 ans, avoir une bonne probité morale, être célibataire sans enfant et sans engagement et avoir au moins 1m70.

Elom

SAFER

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Criminalité faunique

3 présumés trafiquants arrêtés en possession d'une grosse défense d'éléphant puis déposés

Les agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) d'Atakpamé et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), en collaboration avec EAGLE-Togo, ont arrêté le 5 juin 2025, à Talo, quartier périphérique de la ville d'Atakpamé, trois présumés trafiquants en possession d'une grosse défense d'éléphant qu'ils s'approprièrent à vendre.



Arrêtés pour flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale d'ivoire d'éléphant, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES, les nommés A. Salam, H. Soulemame et A. Djerilou ont d'abord été placés en garde à vue avant d'être présentés au procureur près le tribunal de Grande instance d'Atakpamé, puis déferés le 10 juin 2025 à la prison civile d'Atakpamé. Ils encourrent une peine de prison allant d'un à cinq ans et une amende d'un million à 50 millions de francs CFA, s'ils sont jugés.

Les présumés trafiquants, tous de nationalité Togolaise, sont impliqués dans un réseau criminel international très organisé. Ils faisaient passer en contrebande, les défenses d'éléphants à travers les frontières de la sous-région, notamment du Ghana d'où provient la gigantesque défense d'éléphant.

Pour acheminer la grosse défense d'éléphant à Atalo, les trafiquants présumés l'ont mis dans un sac à céréales, sous forme de colis. Le fournisseur, membre d'un réseau de braconniers dans la faune, a transporté l'ivoire à dos d'une moto depuis la frontière Togo-

Ghana pour la région centrale du Togo aidé par ses deux complices.

A trois, ils ont selon eux, pris la route pour la ville d'Atakpamé avec l'ivoire à bord d'une voiture, jusqu'au lieu de la livraison. Le principal fournisseur faisant partie des interpellés, a avoué être l'auteur de l'abattage de l'éléphant dont il détenait la défense pour vendre à un prix de plus de trois millions de francs CFA.

Selon Soulemame H., la pointe d'ivoire appartient à Salam et qu'ils devaient la vendre à plus de trois millions de francs CFA. Salam a lui reconnu être le propriétaire que l'ivoire qu'il a convoyé de Pagala pour la transaction à Atakpamé et d'ajouter que les vrais propriétaires de l'ivoire sont au Ghana.

Le trafic d'espèces en voie d'extinction, comme dans de nombreux autres pays, est un problème grave qui menace la biodiversité et les écosystèmes. En effet, le trafic illégal des espèces protégées contribue à la diminution rapide des populations de certaines espèces animales et végétales, ce qui peut entraîner leur extinction.

Ce trafic est souvent alimenté par des réseaux criminels organisés et est lié à d'autres

formes de criminalité, comme le trafic de drogue, le braconnage, car la destruction des espèces protégées détruit non seulement l'équilibre de l'écosystème, mais est aussi dangereuse pour le pays qui ne peut plus bénéficier de l'économie touristique.

Au Togo, le commerce illégal d'animaux sauvages, notamment les éléphants pour leur ivoire, est particulièrement préoccupant, car les efforts pour lutter contre ce fléau ont nécessité des mesures que le gouvernement a prises pour renforcer la législation, organiser des campagnes de sensibilisation, ainsi que des collaborations internationales pour traquer et démanteler les réseaux de trafiquants, surtout que le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989, mais que les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître.

Le Togo a également adopté un code forestier et a intensifié ses efforts pour saisir des stocks d'ivoire en provenance d'autres pays. Le nouveau code pénal renforce la protection de la faune et de la flore à travers son article 761, qui punit de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de cinquante millions de francs CFA toute personne commercialisant illégalement une espèce animale protégée. Toutefois, le Togo demeure une plaque tournante pour le transit illicite de l'ivoire.

En conséquence, le pays a perdu plus de 80 % de ses éléphants en raison du

braconnage. Des inventaires menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains, dont le Togo, révèlent une diminution de plus de 70 % des populations d'éléphants en l'espace de dix ans.

Selon le coordinateur national d'EAGLE-Togo, « l'éléphant ne dérange pas l'être humain, mais c'est plutôt ce dernier qui provoque l'éléphant voire la menace en occupant son habitat naturel. Si vous présumez un quelconque dérangement d'une espèce animale protégée comme l'éléphant, vous ne pouvez que le signaler aux services compétents pour des dispositions nécessaires à prendre. Tuer cette espèce animale et avoir l'ingénieuse idée et le matériel à l'appui, d'enlever sa défense en ivoire pour la vente, confirme votre qualité de trafiquant majeur et la loi vous en sera sévèrement appliquée. »

Malgré les mesures juridiques existantes, le braconnage des éléphants continue d'augmenter et le pays demeure un point de transit majeur pour le commerce illégal d'ivoire. Pourtant, le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces, y compris les éléphants.

Le commerce illégal d'espèces sauvages est un crime organisé transnational majeur, qui génère des milliards de fonds criminels chaque année. Les trafiquants d'espèces sauvages exploitent les faiblesses des secteurs financiers et non financiers pour déplacer, cacher et blanchir leurs produits, ce qui permet de nouveaux crimes et porte atteinte à l'intégrité financière. Malgré ce fait, dans certains pays, le trafic de faune n'est pas reconnu comme une vraie menace, ce qui permet aux différents réseaux de trafic de prospérer.

Le braconnage et le trafic d'espèces sauvages ne sont pas

seulement des crimes contre la faune, mais aussi contre l'environnement dans son ensemble. La disparition des espèces clés comme les éléphants perturbe gravement les écosystèmes. Ces animaux jouent un rôle crucial dans la dispersion des graines et le maintien de la biodiversité végétale.

Outre le braconnage, deux autres facteurs contribuent à la baisse drastique des populations d'éléphants : l'accroissement du trafic illégal d'animaux en raison de la forte demande internationale pour l'ivoire, et l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants, due à l'agriculture industrielle et à l'occupation anarchique de leur habitat.

Il est à noter que cette arrestation fait suite au procès de quatre trafiquants d'ivoire, dont deux Togolais et deux Burkinabè, arrêtés en juin 2024. Jugés, ils ont été condamnés à une peine d'emprisonnement de trente-six mois, dont vingt-quatre avec sursis, par le Tribunal de Grande Instance de Kara, le 9 octobre 2024.

La lutte contre le braconnage des éléphants relève des compétences des autorités qui, d'une part, ont ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces menacées et, d'autre part, ont mis en place des services dédiés à la protection de la faune et de la flore sauvages afin de contrer efficacement le commerce international d'ivoire.

Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes, souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages.

650 fcfa
600 fcfa

65 cl

LA QUALITÉ EN GRAND FORMAT

SNB snb.tg

AVEC DIAMA, ON EST ENSEMBLE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère du Commerce, de l'Artisanat
et de la Conservation locale



CETEF
1990-2000

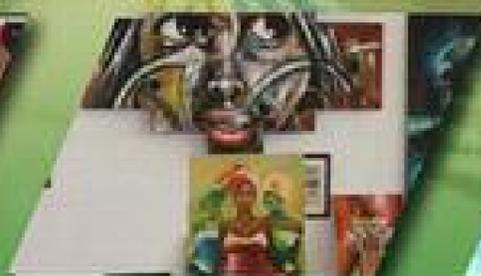
1^{ER} - 10
AOÛT
2025

6ÈME FOIRE *Made in Togo*

MADEINTOGO



FOIRE



**THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS
POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.**



+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70



www.cetef.tg